



Stop Bolkestein

Le projet de « directive sur les services dans le marché intérieur de l'Union Européenne », ou directive « Bolkestein » revient en force.

Le gouvernement et le président de la République avaient affirmé en mai dernier (avant le référendum) que ce projet était enterré.

C'est faux, il va être présenté aux Parlement européen le 14 février, à peine amendé.

❶ Incitation aux délocalisations :

L' article 16 du projet de directive stipule que les prestataires de services, au sein de l'UE, seraient « soumis uniquement aux dispositions nationales de leur Etat membre d'origine ». C'est le « principe du pays d'origine » (PPO), rebaptisé « clause du marché intérieur » dans le nouveau texte.

Ceci donne une liberté totale aux entreprises.

❷ Incitation à la dégradation des droits sociaux :

Cette directive est une incitation à la concurrence entre les Etats et les peuples sur la base du moins disant social, d'une moindre protection des consommateurs, d'un abaissement des normes environnementales et de santé publique. Les services représentant 70 % du PIB de l'Union, l'enjeu est donc considérable.

❸ Ni déclaration ni enregistrement :

Dans le but de simplifier les démarches administratives, les articles 16 et 24 suppriment la déclaration préalable d'activité à l'administration du pays d'accueil. Par exemple, une entreprise dont le siège peut être situé dans n'importe quel pays de l'Union (de préférence là où les impôts sont les moins élevés) peut fournir une prestation, temporaire ou non, en France sans le déclarer aux autorités administratives françaises.

Comment faire un quelconque contrôle dans ce cas et faire appliquer la législation ?

❹ voir l'exemple des ouvriers polonais en grève sur le chantier du Palais de Justice de Thonon-les-Bains, pas payés, hébergés à 31 dans 150m², et agressés par leurs patrons : un avant goût de Bolkestein !



Ce combat s'inscrit dans la suite du rejet du traité constitutionnel européen.

Le débat sur ce projet de directive a été un moment décisif de la campagne référendaire et a contribué au basculement de l'opinion.

Ecrivez à vos députés, au Président de la République, signez la pétition, manifestez, avant qu'il ne soit trop tard...

Attac 37, au CID-MAHT : Les Halles 37000 Tours

site internet : <http://www.local.attac.org/attac37/actions/bolkestein/bolkestein.htm>